

La contribution corse à la naissance de la « gallophobie » au siècle des Lumières

Erick MICELI

Laboratoire Lieux, Identités, eSpaces et Activités (Università di Corsica)/

Centro di Ricerca Fernand Braudel – Laboratorio di Storia Marittima e Navale (Università degli Studi di Genova)

Nous sommes en 1736 quand Jean-Baptiste Boyer d'Argens (1703-1771) discutait du règne de Théodore I^{er} roi de Corse – et non « des Corses » comme cela a pu être écrit ces dernières années. Dans ses *Lettres juives*, le marquis notait que si l'aventurier Théodore de Neuhoff¹ avait fait l'objet de bien des « plaisanteries du public », il avait néanmoins été capable de transformer en peu de temps l'île du tout au tout, puisqu'à ce jour « il n'est point un montagnard corse qui ne manie quelques pièces d'or ». Aussi étrange soit-il, concédait d'Argens, ce roi a quand même été un *bon roi*, car le « seigneur Théodore n'a que les mêmes droits que les hommes accordèrent aux premiers souverains qu'ils élurent. Il commande les armées et rend la justice, conformément aux lois et coutumes du pays ; sans pouvoir les changer que du consentement de la nation : il a beaucoup de pouvoir pour faire du bien et aucune autorité pour faire du mal »². S'il va sans dire que de telles affirmations ne rencontrent nulle part la réalité, il faut reconnaître que le propos du marquis d'Argens n'était pas là : la Corse n'était, sous sa plume, qu'un prétexte pour parler d'autre chose, pour discuter de la condition politique élémentaire du Monde avant que celui-ci ne s'éloigne de son essence originelle et ne se complexifie par le poids des siècles et des millénaires. Au sein de ce foisonnant XVIII^e siècle s'acharnant à dévoiler les fondements de la nature humaine (serait-elle intrinsèquement mauvaise comme le suggère John Locke ou bonne selon Jean-Jacques Rousseau ?), les Corses ont pu représenter une *altérité proche*. Ils ne sont pas comme ces lointains habitants d'Amérique auxquels l'identification n'est guère aisée

¹ Concernant la bibliographie théodorienne, cfr. Antoine-Marie Graziani, *Le roi Théodore*, Paris, Tallandier, 2005 ; Antoine Laurent Serpentine, *Théodore de Neuhoff, roi de Corse*, Ajaccio, Albiana, 2011 et Erick Miceli, *Les révolutions corses et l'idée républicaine. Pascal Paoli face à ses innovations, limites et contradictions (1755-1769)*, Bordeaux, Le Bord de l'Eau, 2024.

² Pour toutes les citations issues de cette œuvre, cfr. Jean-Baptiste Boyer d'Argens, *Lettres Juives, ou Correspondance Philosophique, historique & critique, entre un Juif Voyageur en différents États de l'Europe, & ses Correspondants en divers endroits, NOUVELLE EDITION, augmentée de Nouvelles Lettres & de quantité de remarques*, À la Haye, chez Pierre Paupie, t. 2, 1754 [1736 pour la première édition], p. 236-240.

pour les contemporains, mais une sorte d'*Européens primitifs*, ce seraient des sauvages encore immaculés des dérives de la modernité et qui auraient, en somme, bien des choses à apprendre aux civilisés que sont les autres Européens³. L'*antimoderne* a souvent une leçon à donner aux *modernes* ; parler de l'*Autre* permet de mieux parler de nous-mêmes et de soi.

Ce mécanisme est, somme toute, assez commun et les Révolutions corses contre la République de Gênes (1729-1769) se sont souvent révélées être un formidable sujet-écran ou un miroir employé par des auteurs pour discuter d'autre chose, notamment de leurs propres sociétés. Et il en va de même pour de nombreuses interventions consacrées au « moment paolien » (1755-1769) : pour bien des illuministes italiens, les raisons du succès de l'action gouvernementale de Pascal Paoli (1725-1807) découleraient du fait que le Général soit parvenu à importer le modèle anglais dans la Péninsule. Ainsi, selon le réformiste lombard Alberto Fortis (1741-1803), si la constitution de Paoli était si bonne, c'est parce qu'elle était « recopiée quasi exactement sur celle de l'Angleterre⁴ » ! Ce n'est cependant vrai et loin s'en faut ; disons-le sans ambages, Fortis ne dispose d'aucune source lui permettant de donner une quelconque profondeur à un tel dire. Il suppose et préjuge, le tout, à tort. Mais dans cette Péninsule où les systèmes politiques apparaissaient comme les vieilleries d'un ancien monde et où le vent de Liberté venait d'Angleterre, le Lombard suggérait surtout le fait que la Corse pourrait être la première étape dans la conversion globale de l'Italie au modèle britannique : tel est l'axe défendu par différents réformateurs qui, pour beaucoup, étaient de véritables anglophiles à l'instar du Florentin Raimondo Cocchi (1735-1775) qui n'avait pas hésité à prendre épistolairement attache avec Paoli. Celui-là avait même publiquement pris la défense des insurgés en promouvant le livret du *tourist* John Symonds, les *Osservazioni di un viaggiatore inglese sopra l'isola di Corsica*⁵, qui vantait d'une façon excessive les origines anglaises de la constitution corse, mais aussi la formation de Paoli auprès d'un Antonio Genovesi désormais devenu une célébrité. Bien des éléments laissent d'ailleurs penser que Cocchi s'était même rendu sur l'île aux côtés de Symonds.

En soi, le même geste qu'est *citer*, *convoquer* ou encore *mobiliser* les Révolutions dispose d'une signification multiple ; tous ceux qui ont pris favorablement position vis-à-vis

³ Dans son voyage de Lycomède en Corse, Giuseppe Maria Arrighi reprend ce lieu commun. Cfr. Erick Miceli, « La circulation du livre dans une île "semi-ouverte" : le cas de la Corse aux XVII^e-XVIII^e siècles », dans *Atti della Società Ligure di Storia Patria, Nuova serie*, LXIV, 2024, p. 179-201.

⁴ Cité dans Franco Venturi, *La letteratura italiana : Storia e testi, volume 46 – tomo VII*, Riccardo Ricciardi, Milano - Napoli, 1965, p. 719-784.

⁵ Appresso Williams, <sd. mais 1768 ou 1769>.

des insurgés ne l'ont pas fait d'une manière semblable. Si l'un des acquis récents de la recherche historique est celui d'avoir formellement établi que les « *guerre di Corsica* » avaient été un sujet d'importance sur l'espace public européen⁶, le champ réflexif nous est désormais libre pour mieux saisir quelle était la signification dudit geste en fonction des lieux et des sociétés dans lesquels il a été émis. En mobilisant deux cas localisés dans l'espace (la Hollande) et dans le temps (1748 et 1769), je suggère que de telles études ouvrent de nouvelles perspectives permettant de plus finement appréhender le processus d'identification vis-à-vis des Révolutions (pourquoi s'est-on approprié cette insurrection et non pas une autre ?), mais pareillement pour observer les mutations paradigmatiques européennes (le passage d'une Europe dynastique à celle des peuples), ainsi que la naissance progressive des nationalismes en cette fin de siècle des Lumières. De surcroît, il y a, me semble-t-il, une question fondamentale qui ne nous est pas devenue étrangère à nous autres qui expérimentons quotidiennement un monde hypermédiatisé : au-delà de la mondanité des discours, que signifie prendre position sur une affaire géopolitique qui ne nous concerne pas ? Et si parfois, être *pour* une cause ne se révélerait-il pas être une manière d'être indirectement *contre* une autre ? Est-on plus *pour* que l'on n'est *contre* ? Car quand on défend une cause, n'attaque-t-on pas indirectement celle que l'on ne désigne pas ?

Quand soutenir la Corse revient à s'opposer aux Bourbon (1748)

Dans ce fil réflexif, le cas du célèbre publiciste Jean Rousset de Missy⁷ (1686-1762) est éclairant [Image1]. Né dans une famille protestante victime de l'intolérante politique du Roi-Soleil, son père avait été arrêté et avait disparu suite à la révocation de l'Édit de Nantes en date du 18 octobre 1685. Visé par une lettre de cachet, Jean est, encore enfant, conduit au collège du Plessis à Paris dont il ne parvient à s'enfuir qu'à l'âge de dix-huit ans pour rejoindre les Provinces-Unies à l'instar de nombreux huguenots chassés du royaume. Ce n'est qu'après avoir passé les premières années du XVIII^e siècle en tant que pédagogue à la tête d'un pensionnat qu'il décide de tourner le dos à la brillante carrière qui commence à s'ouvrir à lui pour se dédier à

⁶ Pour ne citer qu'une synthèse récente, cfr. Antoine Hatzenberger, « L'écho des Révolutions corses au milieu du XVIII^e siècle », dans Christophe Litwin et James Swenson (dir.), *Jean-Jacques Rousseau. Affaires de Corse. Textes et commentaires*, Paris, Vrin, 2018, p. 161-176.

⁷ Sur ce personnage, l'on peut se conférer à deux études : Frederik Dhondt, « Jean Rousset de Missy et les Intérêts présents des puissances de l'Europe : territoires, souveraineté et argumentation juridique pratique », dans *Contextual Research in Law : Core Vrije Universiteit Brussel – Working Papers No. 2020-2* et, plus globalement, Marion Brétéché, *Les compagnons de Mercure. Journalisme et politique dans l'Europe de Louis XIV*, Cézérieu, Champ Vallon, 2015.

l'écriture. Jean Rousset de Missy s'engage alors tant dans de l'écriture officielle – le conduisant à être historiographe du stadhouder, puis à s'en aller en Russie pour rédiger une histoire de Pierre le Grand –, qu'à la clandestine et polémique. Et c'est peut-être dans le genre subversif que son nom est le plus associé, et ce, notamment à ce « livre légendaire, fort prisé des athées, anticléricaux et autres libertins »⁸ qu'est le *Traité des trois imposteurs*, à savoir Moïse, Jésus et Mahomet. Jean Rousset de Missy est de ces Lumières les plus radicales, et ce, en ses aspects les plus exacerbés ; il est un homme à la plume facile dont les écrits échappent même à sa propre mémoire, à un point tel que lui-même ne parvient plus à saisir les contours de l'œuvre immense dont il est auteur. En réponse à une lettre de son ami et collaborateur Prosper Marchand⁹, il dresse le 14 août 1754 une lettre longue de deux pages commençant par ces mots « Mes ouvrages, dont je me souviens sont... »¹⁰ ; s'en suit une longue liste qui, bien qu'incomplète – de ce qu'il a sincèrement oublié et de ce qu'il voulait dissimuler – témoigne d'un esprit original et universel typique de l'érudition du siècle des Lumières.

Le jeune homme devenu adulte ne garde que de mauvaises choses de ses premières années et origines françaises et, même s'il déclare ne pas être « déchaîné contre la France, pour n'applaudir qu'à l'Empire », de ne pas « toujours » avoir « blâmé l'Espagne » pour ne « louer que les Anglais »¹¹, il faut bien écrire avec Christiane Berkvens-Stevelink et Jeroom Vercruyse qu'il « ne garde aucune tendresse pour son pays natal » et, même au-delà encore, puisqu'il n'aura de cesse de prendre des positions opposées à la France. Son œuvre intellectuelle et journalistique pourrait être schématiquement rassemblée sur deux colonnes : d'un côté, celle de la déconstruction de la « domination de conditionnement »¹², c'est-à-dire du Dogme et de la Religion comme étant « auxiliaire idéologique »¹³ de l'État au travers d'œuvres irrégieuses et, de l'autre, celle du commentaire continu des mutations des relations internationales de cette Europe et Méditerranée du XVIII^e siècle qui voit l'opposition entre les deux concepteurs de la

⁸ Jean Stouff, « Traité des trois imposteurs [Moïse, Jésus et Mahomet] », dans *Carnet Hypothèses : Biblioweb*, 2013 <<https://biblioweb.hypotheses.org/16070>>

⁹ Cfr. Margaret C. Jacob, *Les Lumières Radicales, Panthéistes, Francs-maçons et Républicains* (2de édition traduite par Henri Médioni), Marseille, Ubik, 2014, p. 365-366.

¹⁰ Cfr. Lettre N° 140 (14 août 1754) et « Appendice » dans Christiane Berkvens-Stevelinck, et Jeroom Vercruyse, *Le Métier de journalisme au dix-huitième siècle. Correspondance entre Prosper Marchand, Jean Rousset de Missy et Lambert Ignace Douxfils*, Oxford, The Voltaire Foundation, 2003, p. 269-275.

¹¹ Pour ces citations, cfr. Jean Rousset de Missy, *Les intérêts présents des puissances de l'Europe, Fondez sur les Traitez conclus depuis la Paix d'Utrecht inclusivement, & sur les Preuves de leurs Prétentions particulières*, La Haye, Adrien Moetjens, 1733, préface, s.p.

¹² Cfr. Pierre Rosanvallon, *Les institutions invisibles*, Paris, Le Seuil, 2024.

¹³ Louis Althusser, « La pensée », dans *Sur la reproduction*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, p. 263-306.

vie diplomatique que sont les Bourbon et les Habsbourg. Ainsi, en réaction aux changements de souveraineté qui affectent la Sardaigne entre 1708 et 1720 – en passant de l'Espagne, à l'Empire puis à la Savoie –, Jean Rousset de Missy publie en 1716 ou 1718 une description et histoire de la Sardaigne (*La Sardaigne. La paranymphe de la paix*) rééditée en 1725, mais aussi une histoire de la cour de Madrid depuis Philippe V en 1719 – petit-fils de Louis XIV dont l'accession au trône avait constitué un renforcement de l'axe Bourbon en Méditerranée contesté par les Habsbourg et les Anglais lors de la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714) – ainsi qu'une *Histoire du Cardinal Alberoni, depuis sa naissance jusqu'au commencement de l'année 1719* – Giulio Alberoni, cardinal soutenu par Philippe V et les Farnèse¹⁴ – et, pour n'en citer qu'une ultime œuvre, une *Histoire des guerres entre les Maisons de France et d'Autriche* en six volumes publiés en 1749. La conflictualité Bourbon-Habsbourg (guerre de Succession d'Espagne en 1701-1714, de Succession de Pologne en 1733-1738, de Succession d'Autriche en 1740-1748) qui se reformule au milieu du XVIII^e siècle entre Français et Anglais (guerre de Sept Ans en 1756-1763) occupe une place de premier ordre dans l'œuvre intellectuelle du commentateur de l'actualité internationale qu'est Jean Rousset de Missy.

Bien qu'aucun des textes du publiciste ne concerne directement la Corse, celle-ci apparaît par ricochet dans le cadre de ses écritures relatives à la guerre de Succession d'Autriche. Rouvrons le dossier. Bien que fortement liée à l'Espagne depuis au moins le XVI^e siècle, la République de Gênes s'en est émancipée au cours du siècle suivant lors d'une tentative réformatrice visant à faire émerger un État moderne ; cette politique modernisatrice s'est cependant heurtée à la montée en puissance internationale des Français à partir des débuts du règne personnel de Louis XIV. Le bombardement tragique de Gênes en 1684¹⁵ avait amorcé une inflexion progressive de la Sérénissime au sein de l'orbite française ainsi qu'un effacement progressif de sa traditionnelle politique de la neutralité¹⁶. Bien qu'une partie du *ceto* patricien génois ait assurément espéré pouvoir se lier aux Anglais¹⁷, cette possibilité a été tôt verrouillée par l'engagement de l'ennemi héréditaire¹⁸ que sont les Savoyards auprès de la Couronne

¹⁴ Quant à la complexe position de Rousset de Missy sur le cardinal, voir l'éclairant Frederik Dhondt, « Jean Rousset de Missy et les Intérêts présents des puissances de l'Europe : territoires, souveraineté et argumentation juridique pratique », *art. cit.*

¹⁵ Sur cette période, cfr. Antoine-Marie Graziani, *Histoire de Gênes*, Paris, Fayard, 2009.

¹⁶ Erick Miceli, *Les révolutions corses et l'idée républicaine. Pascal Paoli face à ses innovations, limites et contradictions (1755-1769)... op. cit.*, p. 29-37.

¹⁷ Lucien Bély, « Aux origines de la présence anglaise en Méditerranée », dans Michel Vergé-Franceschi, *La Corse et l'Angleterre XVI^e-XIX^e siècle*, Ajaccio, Éditions Alain Piazzola, 2005, p. 13-27.

¹⁸ Carlo Bitossi, « Guerre et paix. La République de Gênes et le duché de Savoie, 1625-1663 », dans *Dix-septième siècle*, 2014, p. 43-51.

britannique. Si dans un premier temps de la guerre de Succession, Génois et Savoyards combattent ensemble dans le camp français, le grand-duc Charles-Emmanuel III de Piémont-Savoie opère un revirement total lors de la Paix de Worms¹⁹ signée le 13 septembre 1743 et ré-entre dans la guerre aux côtés des Anglais ; dès lors, le *Dominio* de la République de Gênes devient un des théâtres du conflit : en 1745, la flotte anglaise bombarde Sanremo, Finale, Savone, Bastia et même Gênes. La capitale du Domaine est occupée par les troupes anglo-savoyardes en 1746 et une nouvelle fois assiégée en 1747. Alors que la République de Gênes a manqué de s'effondrer – les Génois auraient été, dit-on, sauvés par une apparition mariale –, les Révolutions de Corse prennent une nouvelle dimension, une internationalisation renouvelée. Après le bombardement de Bastia, les *principali* bastiais tentent le tout pour le tout et se lancent dans un « coup d'État », une vaine tentative de former un « État bastiais » bien rapidement réprimée par la corde des pendus et le sang des décapités²⁰ (1746-1747). La stratégie du chef de la révolte Domenico Rivarola²¹ proposant de transférer l'allégeance du royaume de Corse à la cour de Turin²² ne prend une signification qu'au sein d'une guerre de Succession qui rebat les cartes internationales en Europe et en Méditerranée, mais aussi entre l'opposition séculaire entre Génois et Savoyards. La mort de Rivarola en avril 1748 laisse émerger un autre projet, celui-ci d'une conciliation favorable à la France portée par l'alliance Matra-Gaffori²³.

Et c'est justement dans ce cadre que Jean Rousset de Missy prend une position publique favorable à la Corse qui, quoi qu'informelle et guère explicitée, se révèle avant tout une défavorable à une hégémonie des Bourbon en Méditerranée. En 1748, Jean édite et traduit en français le *Disinganno intorno alla guerra di Corsica* de Giulio Matteo Natali (1736) qu'il publie au sein d'une série de 23 volumes comprenant tous les actes disposant d'une valeur dans

¹⁹ La guerre de Succession d'Autriche est une conséquence de la contestation de la Pragmatique sanction (19 avril 1713) par les souverains Bourbon au sein de laquelle Charles VI du Saint Empire romain germanique prévoyait la possibilité de pouvoir léguer à sa fille Marie-Thérèse d'Autriche ses États héréditaires. Quand Charles-Emmanuel III de Piémont-Sardaigne – qui était, jusque-là, allié des Français – signe la Paix de Worms, il accepte de reconnaître la Pragmatique sanction en échange de l'obtention du marquisat de Finale (situé sur le Ponant ligure) que les Génois avaient acheté en 1713 pour la somme de douze cent mille écus. La guerre connaît, ce faisant, une bascule qui impacte grandement la Corse.

²⁰ Cfr. Antoine-Marie Graziani, *Naissance d'une cité. Bastia. Capitale de la Corse génoise, vol. 2. 1652-1769*, Ajaccio, Éditions Alain Piazzola, 2023 et, du même auteur, « Le procès des patriotes bastiais 1746-1747. Fortune historique des événements d'une révolte », dans Bernard Barbiche, Jean-Pierre Poussou et Alain Tallon (dir.), *Pouvoirs, contestations et comportements dans l'Europe moderne, Mélanges en l'honneur du professeur Yves-Marie Bercé*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2005, p. 759-772.

²¹ Philippe de Rivarola, *Domenico Rivarola – Dans le tumulte des révolutions de Corse*, Bastia, Stamp. Sammarcelli, 2019.

²² Cfr. Erick Miceli, *Les révolutions corses et l'idée républicaine. Pascal Paoli face à ses innovations, limites et contradictions (1755-1769)... op. cit.*, p. 82.

²³ *Ibid.*, p. 82-96.

le droit international réalisés depuis le traité d'Utrecht jusqu'à présent [Image2]. S'il n'est guère impossible que Rousset de Missy ait été séduit par la lecture du droit à la révolution d'inspiration lockienne que j'ai mis en lumière dans le *Disinganno*²⁴, le publiciste – qui traduira lui-même le *Du gouvernement civil* en 1755²⁵ ! – ne fait aucun commentaire à propos de la qualité de l'ouvrage (ni dans cette publication ni dans d'autres), mais le restreint à une portée juridique : ce serait la justification de la guerre (et donc de l'indépendance) des Corses contre les Génois. En cette année du traité d'Aix-la-Chapelle (18 octobre 1748) qui voit une reconfiguration européenne et méditerranéenne, la mise en lumière du *Disinganno* treize années après sa première publication au sein d'un corpus d'actes diplomatiques éclaire un espace guère suffisamment pris en compte par ledit traité selon Rousset de Missy, à savoir le détachement de la Corse de l'espace génois et, de surcroît, bourbon. L'île est apparue d'une façon épisodique dans le cadre d'une argumentation plus globale et, surtout, assurément anti-française. Notons enfin que, de son propre aveu, le *Disinganno* posait un problème interprétatif, et ce, jusqu'à son titre même : comment appréhender le « *Disinganno* », serait-ce un « Désabusement », une « Démystification », une « Désillusion » ou encore même un « Dessillement » ? Le publiciste tranche *in fine* pour les *Eclaircissements au sujet de la guerre de la Corse ou la Corse justifiée*²⁶ en éditant, non pas le texte original de 1736, mais celui de 1739, à savoir la version de promotion personnelle du Cortenais Giantommaso Boerio comprenant une partie de sa correspondance avec le cardinal de Fleury²⁷. Quoi qu'il en soit, il faut bien constater que la *Giustificazione della rivoluzione di Corsica* n'a jamais connu, en ses deux éditions (1758 et 1764), une réception telle que celle que Rousset de Missy a accordée au *Disinganno*, et ce, alors même que la *Giustificazione* est un écrit taillé pour le genre juridico-historique. Par ailleurs, l'attention portée par ce dernier aux Révolutions s'est cantonnée à une intervention chronologiquement localisée et guère suivie dans le temps, elle n'a été une comète dans le ciel analytique de Jean.

²⁴ Erick Miceli, « La Corse entre trois souverainetés, 1750-1770. Dynamiques politiques, intellectuelles et ambitions personnelles durant le “moment paolien” des crises révolutionnaires corses », Thèse pour le doctorat en histoire moderne, Université de Corse – Università degli studi di Genova, 2022, p. 769-772.

²⁵ Sur la dimension révolutionnaire de John Locke, cfr. Céline Spector, « L'inaliénabilité de la liberté », dans Céline Spector et Johanna Lenne-Cornuez (dir.), *Rousseau et Locke. Dialogues critiques*, Liverpool, Liverpool University Press, 2022, p. 181-207.

²⁶ Jean Rousset de Missy, *Recueil historique d'actes, négociations, mémoires et traités depuis la paix d'Utrecht jusqu'à présent*, t. XIX, Amsterdam, 1748, p. 155-277.

²⁷ Je reviens sur cette opération promotionnelle dans Erick Miceli, *Les révolutions corses et l'idée républicaine. Pascal Paoli face à ses innovations, limites et contradictions (1755-1769)*, op. cit., p. 222.

Ce n'était cependant pas la première fois que Jean Rousset de Missy intervenait dans le cadre d'un épisode relatif aux Révolutions. Reprenons l'affaire depuis l'île. Nous sommes un peu plus d'une décennie plus tôt quand, en avril 1736, les rebelles élisent comme roi l'aventurier Théodore de Neuhoff qui, après bien des promesses, avait quitté la Corse en prétextant s'en aller chercher des renforts en *Terraferma*. Après avoir débarqué à Livourne le soir du 12 novembre de la même année, Théodore se rend à Florence, à Bologne, puis à Parme avant de passer par la France pour rejoindre la Hollande *via* Rouen²⁸ ; c'est là qu'il se fait attraper par d'anciens créanciers qui le font emprisonner. Bien que la faiblesse de son état de santé fit alors penser qu'il ne survivrait pas à la captivité, il est finalement libéré le 28 mai 1737. Et c'est justement là qu'était intervenu Jean Rousset de Missy, puisqu'il était de ceux qui s'étaient réunis pour payer la caution de Théodore : en effet, aux côtés de ses amis francs-maçons, Rousset de Missy avait financé dans les 50 à 60 % d'une caution estimée par André le Glay dans les 50 000 florins²⁹. Dans les faits, il faut bien reconnaître que Rousset de Missy n'était pas un franc-maçon parmi tant d'autres, puisqu'il est réputé comme « l'un des plus anciens [...] des Provinces-Unies »³⁰ et qu'il avait été Vénérable de la première loge d'Amsterdam, la *De la Paix* puis renommée *La Bien-Aimée* fondée en 1735. Cependant, quelle surprise ? Comme le jugeait brillamment Margaret C. Jacob, d'une « façon prévisible, chaque fois que l'on trouve des révolutionnaires [...], on trouve également des francs-maçons. On ne peut que conjecturer de l'importance des labyrinthes d'intrigues politiques sous-jacents à cette situation »³¹.

Après cet épisode, le « prince des chimères », ce « roi ni aimé, ni haï » et à propos duquel, selon l'avis de Carlo Rostini, aucun « des Corses les plus sages et les plus sensés n'ont jamais prétendu faire de Théodore un roi »³², était réapparu à plusieurs reprises dans les correspondances du groupe gravitant autour du publiciste : dans une lettre sans date (mais vers 1738 ou 1739 ?), Prosper Marchand avait demandé à Rousset de Missy un portrait gravé ainsi qu'un exemplaire de l'*Histoire des révolutions de l'île de Corse et de l'élévation de Théodore*

²⁸ Antoine Laurent Serpentine, *Théodore de Neuhoff, roi de Corse... op. cit.*, p. 245-247.

²⁹ André Le Glay, *Théodore de Neuhoff, roi de Corse*, Monaco – Paris, Imprimerie de Monaco – Librairie Alphonse Picard et fils, 1907.

³⁰ Pierre-Yves Beaurepaire, « Libraires, francs-maçons et huguenots. Écrire, imprimer et diffuser le livre maçonnique dans la première moitié du XVIII^e siècle », dans Claire Gantet et Markus Meumann (dir.), *Les échanges savants franco-allemands au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 255-275.

³¹ Margaret C. Jacob, *Les Lumières Radicales, Panthéistes, Francs-maçons et Républicains*, *op. cit.*, p. 366.

³² Pour cette citation et la précédente, cfr. Antoine-Marie Graziani, « Théodore de Neuhoff, un aventurier en Corse », dans *Storia Corsa*, Décembre 2020, p. 66-73.

1^{er} rédigée par Jacob Von Wittelieb et publiée à La Haye chez Pierre Paupie en 1738³³. L'auteur de cette œuvre vouée à une certaine postérité avait accentué le levier commercial du sensationnel en affirmant qu'elle avait été fabriquée à partir de « Mémoires tant Secrets que Publics ». En fait, comme l'ont bien montré Roger Chartier et Robert Darnton, l'acte de *publier* ne peut être réduit qu'à l'exclusive volonté de *faire savoir*, mais il faut savoir l'appréhender selon la logique commerciale ; un ouvrage doit se vendre et, à cette fin, le ressort commercial de l'exclusivité est commun. Cette *Histoire* est cependant non seulement rédigée par un auteur qui ne connaît guère l'île, mais aussi exclusivement composée à partir de sources secondaires. Ce livre rend néanmoins bien compte de la façon dont certains contemporains se sont approprié les Révolutions corses pour discuter des réformes à apporter dans leur propre société. C'est ainsi que Jacob Von Wittelieb publie le premier une lettre apocryphe de Théodore relative à liberté de conscience que ce prétendant à la royauté aurait voulu apporter sur l'île, ce qui a conduit à la fabrication d'une tradition textuelle – y compris en Corse – qui n'est, à ce jour, corroborée par nulle autre pièce³⁴. Mais au-delà de l'anecdote, quelle adhésion peut être formalisée ? On s'éloignerait de la prudence historique en déclarant que les francs-maçons hollandais ont pleinement soutenu tant la démarche insurrectionnelle que la théodorienne ; en cette époque où la franc-maçonnerie n'était guère bien formalisée, tout au mieux ont-ils aidé un individu qu'ils auraient pu reconnaître comme parmi les *leurs*. Mais là encore, rien de sûr. Au mieux, on peut affirmer que l'attraction vis-à-vis de la figure de Théodore de Neuhoff procède de la brûlante actualité internationale, car les lettres échangées entre ce noyau de journalistes ne témoignent pas pour autant d'un effort réflexif sur le phénomène révolutionnaire en tant que tel : ni la cause des insulaires, ni leurs formes de gouvernements, ni rien d'autre ne ressort si ce ne sont les improbables péripéties liées à la vie de l'aventurier qui fut, effectivement, célèbre dans les gazettes. Le chroniqueur génois Francesco Maria Accinelli

³³ Jacob Von Wittelieb, *Histoire des révolutions de l'île de Corse et de l'élévation de Théodore I sur le trône de cet Etat : tiré de Mémoires tant Secrets que Publics*, La Haye, Chez Pierre Paupie, 1738.

³⁴ D'une manière élégante, Antoine Laurent Serpentine notait le caractère suspicieux de ladite lettre reproduite par Carlo Rostini dans ses *Mémoires (Théodore de Neuhoff, roi de Corse, op. cit., p. 39-41* et plus particulièrement dans la note 3 p. 39) ; si l'historien ne l'écarte pas de son fil narratif, il ne la source cependant nulle part, et ce, alors même que son ouvrage fourmille de sources historiques. Ceci témoigne bien du fait que l'on ne dispose guère de la pièce originale. Concrètement, l'exemplaire le plus ancien de cette pièce date de 1738... et provient de Jacob Von Wittelieb lui-même (*Histoire des révolutions de l'île... op. cit., p. 272-278*) au cours d'un passage qui contient une somme astronomique d'erreurs et qui ne peut avoir été rédigé dans le contexte insulaire. Il n'y a, pour ainsi dire, aucune raison légitime de croire que cette pièce ait été authentiquement produite par des Révolutionnaires. Par ailleurs, le texte dit du *Testament politique* est lui aussi pareillement apocryphe : la copie possédée par le Prince évêque Jean de Caulet avant 1777 ne témoigne en rien d'une quelconque authenticité, mais documente seulement le genre littéraire des « mémoires apocryphes » attribués à certaines personnalités politiques à l'instar du *Testament politique du cardinal de Richelieu* ou encore les *Mémoires de Madame de Maintenon*.

disait qu'il était devenu « *famosissimo* »³⁵ quand l'historien Onorato Pastine avait, en son temps, montré l'importance exceptionnelle que le « moment théodorien » avait pris dans le traitement journalistique relatif aux Révolutions et, plus globalement, de la République de Gênes³⁶.

Vers la formulation d'une « gallophobie » (1769)

Pour Jean Rousset de Missy, la question des Révolutions de Corse est donc intimement liée à celle de l'hégémonie des Bourbon en Méditerranée. Mais ce n'est pas du tout ce que l'on retrouve chez Charles-Pierre Coste d'Arnobat (1732-1808), un « ancien gendarme de la maison de Louis XV »³⁷ qui avait participé à la Conquête de l'île en 1768-1769 et qui, une fois celle-ci réalisée, s'était rendu à Amsterdam où il avait assisté médusé à l'arrivée triomphale d'un Pascal Paoli accueilli comme un véritable chef d'État par une population en liesse. À cela s'ajoute le fait que la République des Provinces-Unies étant l'alliée de la monarchie française, la réception en grande pompe d'un rebelle avait été une source d'étonnement pour Coste d'Arnobat qui ne comprenait ni la position de la république ni même les raisons justifiant un tel engouement. Il faut en fait écrire avec Antoine Lilti³⁸ et David A. Bell³⁹ que le Général des Corses compte de ces premières figures de l'espace public européen qui peuvent être qualifiées de « célébrité » et, comme l'a noté ce dernier, par l'intermédiaire de la figure héroïque du héros-rédempteur de la patrie, « *the Corsicans had won Europe-wide attention for their supposed attachment to republican liberty* », au point que le « *Corsican moment* » connaisse un « *immediate and spectacular success* »⁴⁰.

Mais pour Coste d'Arnobat, la source viendrait d'ailleurs, car si Pascal Paoli est tant loué, ce serait surtout parce que les populations hollandaises auraient développé une animosité profonde et une forte aversion pour les Français : ils « ne laissent pas passer une occasion de

³⁵ Archivio Storico del Comune di Genova, *MS.*, Molino, 70, Storia di Corsica di Francesco Maria Accinelli sacerdote Genovese, p. 13.

³⁶ Onorato Pastine, *La Repubblica di Genova e le gazzette. Vita politica ed attività giornalistica (sec. XVII-XVIII)*, Genova, Tip. Waser & co., 1923.

³⁷ [Charles-Pierre Coste d'Arnobat], *Les hommes de la Révolution française peints d'après nature par...*, Paris, 1830, p. 2.

³⁸ Antoine Lilti, *Figures publiques, L'invention de la célébrité 1750-1850*, Paris, Fayard, 2014.

³⁹ David A. Bell, *Men on horseback. The Power of Charisma in the Age of Revolution*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2020, 2020.

⁴⁰ *Ibidem*, p. 20, p. 25 et 23 pour les citations précédentes.

nous donner des témoignages de leur mauvaise volonté »⁴¹ et « si l'on faisait traduire ce qu'ils ont inséré dans leurs gazettes pendant la petite guerre de Corse dont nous avons fait mention ; on ne croirait pas que ces feuilles diffamatoires aient été imprimées chez une nation alliée de la France ». Il ajoute plus loin que « tout le temps qu'a duré cette petite guerre, les boutiques des libraires de Hollande étaient tapissées d'estampes, dans lesquelles on représentait une poignée de Corses suivis de leurs femmes, qui chargeaient les fusils, attaquant à bout portant plusieurs de nos bataillons ». Dans le fil de ses exagérations, Coste d'Arnobat en vient même à déclarer que les librairies ne vendaient en ce temps quasiment plus que la « nouvelle histoire de Corse » de James Boswell ! Pour lui, il était d'ailleurs clair que leur enthousiasme ô combien ridicule a été déçu de la rencontre avec le véritable Pascal Paoli :

« d'après les fables de leurs gazettes, ils s'étaient peints cet insulaire [Pascal Paoli] défendant les rochers de son île, comme une espèce d'huron furieux qui cherche à s'abreuver du sang français. Ils s'attendaient à voir un guerrier défiguré de cicatrices et couvert d'un habillement aussi terrible que sa contenance. Leur surprise tint de la stupidité lorsqu'à la place du fantôme redoutable que leur haine avide de nous créer des dangers avait élevé dans leur imagination, ils virent un homme poudré à blanc mis comme tout le monde et de l'extérieur le plus doux et le plus honnête »⁴².

Paoli n'aurait donc pas été ce barbare jonché de cicatrices, cette monstruosité guerrière défendant les « rochers de son île » que les Hollandais s'étaient laissé s'imaginer, mais un homme – et qui plus est un bourgeois – comme les autres, à la mode et adepte de toutes les coquetteries du temps. S'il faut concéder que l'*Account of Corsica* de James Boswell⁴³ publié

⁴¹ Pour cette citation et les suivantes, cfr. [Charles-Pierre Coste d'Arnobat], *Voyage au pays de Bambouc, suivi d'observations intéressantes sur les castes indiennes, sur la Hollande et sur l'Angleterre*, Bruxelles, Chez Dujardin, 1789, p. 244-245.

⁴² *Ibid.*, p. 250-251.

⁴³ En bien des sens, l'engagement de James Boswell – que j'ai écarté pour me concentrer sur les cas hollandais – s'entend dans une dynamique semblable à celle de Rousset de Missy. Les recherches récentes ont bien montré que les animateurs de l'espace public anglais avaient été bien plus sensibles que ne l'était la Couronne vis-à-vis du rôle que l'Angleterre pourrait jouer en Méditerranée. L'engagement de ces auteurs pro-corses ne peut cependant être réduit selon l'optique idéologique comme l'ont montré Francis Beretti et Luke Paul Long (« Britan and Corsica 1728-1796 : Political Intervention and the Myth of Liberty », A Thesis Submitted for the Degree of PhD at the University of St Andrews, 2018). Il s'agit bel et bien d'une prise d'engagement stratégique. Pour autant, si Boswell s'était activé entre 1768-1769 pour que la Couronne intervienne sur l'île, il avait – d'une façon semblable à Paoli qui ne comprenait pas pourquoi « Londres et Turin dorm[ai]ent » encore (Niccolò Tommaseo, *Lettres de Pasquale Paoli*, Traduction de l'italien et commentaires par Évelyne Luciani, Ajaccio, Albiana, 2020 [1846], p. 284) – raté un élément d'importance : si Londres n'a pas bougé lors du traité de Compiègne II (1764-1768) ni suite à celui de Versailles (15 mai 1768), c'est parce que le duc de Choiseul avait agi avec le blanc-seing des Londoniens. Bien que le Ministre n'ait officiellement informé la Couronne britannique que le 8 juillet suivant de son projet d'intervenir sur l'île, il était clair pour tous depuis le milieu de la décennie 1740 que c'en était terminé de la neutralité internationale de la République de Gênes devenue, de l'avis de certains Anglais, un « État léger ». En somme, une Corse génoise étant mécaniquement sous influence française, que celle-ci porte le pavillon génois ou le blanc de la monarchie française n'avait, en soi, guère d'importance. Ajoutons que, comme suggéré par ailleurs,

pour la première fois en 1768 avait fait du Général un personnage tout droit sorti des Antiques, la rencontre avec le Général n'avait pas déçu que les Hollandais, puisque Samuel Johnson n'avait pas déclaré autre chose peu après sa rencontre avec lui en notant qu'il avait « perdu quelque peu de sa grandeur dans son air et manière à peine était-il arrivé en Angleterre »⁴⁴ ; un homme excessivement mythifié ne peut que décevoir. Quoi qu'il en soit, lorsque Coste d'Arnobat décrit les illégitimes émotions populaires vis-à-vis du rebelle Pascal Paoli, celles-ci ne sont pas semblables à celles du vif commentateur des relations internationales qu'était Rousset de Missy, mais elles sont quelque chose de plus vif, de plus sincère et, peut-être, même d'une puissante et déraisonnable animalité, une forme de haine éprouvée par la plèbe hollandaise à l'encontre des Français. Car en accueillant Paoli, elle ne reçoit pas que le héros corse, mais surtout celui qui s'est opposé à la France, le David contre le Goliath. C'est d'ailleurs en 1769 que près de 95 % des portraits gravés du Général ont été réalisés ; si nous avons pris l'habitude, aujourd'hui, de voir en Paoli le constructeur d'un État, les contemporains y ont surtout vu le héros vaincu d'une nation minuscule face à la plus grande puissance du monde. Bien que bien diffuse sur la période, la célébrité de Paoli a avant tout été celle d'un *flash* lumineux.

Cette réaction de rejet vis-à-vis des Français et de leur politique internationale surprend et marque Charles-Pierre Coste d'Arnobat à un point tel que, pour l'explicitier, il en vient même à fabriquer un nouveau mot, la « gallophobie »⁴⁵ [Image3]. Il a ainsi été le premier à convoquer ce terme au sein d'un imprimé⁴⁶, et ce, alors même que le *Dictionnaire de l'Académie française* et le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) ne le datent que du XIX^e siècle. Cet épisode le marque tant, qu'en plus d'inventer ce terme, il se sent obligé d'y revenir près de deux décennies de plus tard au sein d'un ouvrage dédié à tout autre chose, car consacré

dès que Choiseul avait compris la grande difficulté dans laquelle il se trouvait après avoir perdu l'Amérique, il déclarait à l'ambassadeur génois Agostino Sorba à Versailles : « J'ai à vous entretenir, Monsieur Sorba, d'une grande affaire, et pour vous la dire en deux mots, j'ai besoin de la Corse et que la république nous la vende. Nous en parlerons une autre fois à tête reposée, mais, entre-temps, je vous prie de former un projet afin de voir aboutir ma pensée » (cité dans Antoine-Marie Graziani, *Pascal Paoli, Père de la patrie corse*, Paris, Tallandier, 2016, p. 234-235). Dans les faits, le repositionnement stratégique français en Méditerranée est incontestablement une conséquence de la perte du premier empire colonial français, cfr. Lucien Bély, « La dimension diplomatique d'une grande déchirure : la Nouvelle-France de la paix d'Utrecht », dans Philippe Joutard, Didier Poton et Laurent Veyssière (dir.), *Vers un nouveau monde atlantique : Les traités de Paris 1763-1783*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 17-32.

⁴⁴ Peter Martin, *A Life of James Boswell*, Yale University Press, 2002, p. 281.

⁴⁵ *Voyage au pays de Bambouc, suivi d'observations intéressantes sur les castes indiennes, sur la Hollande et sur l'Angleterre... op. cit.*, p. 261.

⁴⁶ Selon nos recherches au sein de divers outils de recherche textuelle dans la littérature francophone (dernière vérification en août 2025).

à un voyage au pays de Bambouc, haute région du Sénégal. Sur les près de 360 pages de ce livre, ce sont non moins d'une soixantaine qui sont consacrées à l'île (p. 244-300) qui apparaissent, incontestablement, comme une improbable excroissance textuelle. Toutefois, au-delà du riche et passionnant récit que Coste d'Arnobat dresse de la Conquête ainsi que de la réception de Pascal Paoli en Hollande – qui servit, d'ailleurs, de base à un grandiose article de Franco Venturi⁴⁷ –, cet auteur nous témoigne de la naissance d'une « gallophobie » ou, plutôt, de ce que l'on désignera plutôt comme une « francophobie » lors de la seconde moitié du XVIII^e siècle et qui va connaître, à l'instar de tous les autres équivalents nationaux, son heure de gloire dans l'Europe des nationalismes. Il n'est cependant pas le seul auteur intéressé dans les Révolutions corses à avoir été considéré comme l'un des inventeurs d'un terme en lien avec le rejet des Français, puisque le comte florentin et poète romantique Vittorio Alfieri (1749-1803) auteur du *De la Tyrannie* en 1802, cet homme animé selon Carlo Bordini d'un « extrémisme révolutionnaire », est considéré par Christian del Vento comme l'inventeur du *Misogallismo*⁴⁸ au travers son œuvre satyrique publiée en 1799 – suite aux crimes de la Révolution française –, le *Misogallo* (« Celui qui hait les Français »). Or, c'est ce même Alfieri qui avait pris attache avec Pascal Paoli alors exilé à Londres et qui lui avait dédié son *Timoleone* de 1783⁴⁹ ! Avec l'âge, Alfieri allait policer ce trait et supprimer cette embarrassante référence quand il avait offert une traduction anglaise de cette pièce à l'agronome et homme d'État français Arsène Thiébaud de Berneaud⁵⁰ (1777-1850), futur directeur de la Bibliothèque Mazarine.

Un symbole, un geste et plusieurs significations

Pour conclure l'étude ici présentée, il me faut réaffirmer ce que j'ai déjà formulé en guise de propos introductifs : si l'un des acquis récents de la recherche historique récente est d'avoir solidement établi le fait que les Révolutions de Corse avaient été un des sujets d'importance au sein de l'espace public du siècle des Lumières, il me semble que l'enjeu actuel s'est désormais déplacé. Il s'agirait de séquencer tant dans le temps que dans leurs formes les différentes prises

⁴⁷ Franco Venturi, « Pasquale Paoli in Olanda », dans *Études Corses*, 1982, p. 191-200.

⁴⁸ Christian Del Vento, « Vittorio Alfieri et l'invention du Misogallismo », dans Laura Fournier Finocchiaro et Tanja-Isabel Habicht (dir.), *Gallomanie et gallophobie. Le mythe français en Europe au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 115-128.

⁴⁹ Repr. dans Niccolò Tommaseo, *Lettere de Pasquale Paoli... op. cit.*, p. 330.

⁵⁰ Bibliothèque Mazarine de Paris, *Manuscrits*, 4045, Timoleo and Virginia of count V. Alfieri translated from the italian, London 1783.

de position – qu'elles soient favorables ou opposées⁵¹ – afin de rechercher pour toutes les catégories (nationalités, espaces sociaux et politiques, *etc.*) comment celles-ci ont pu s'approprier les « *guerre di Corsica* ». Je pense qu'il nous faut aujourd'hui inciter à renverser la problématique : non plus rechercher d'énigmes citations relatives à la Corse, mais à montrer comment le combat des insulaires a pu acquérir une signification particulière au sein d'œuvres individuelles et, plus globalement, dans les différents contextes politico-sociaux nationaux. Qu'a signifié soutenir les Corses ? Une réponse exclusivement idéologique – c'est-à-dire d'un engagement favorable à la conquête de la Liberté – serait incomplète, mais je soutiens que l'ambition serait désormais d'apporter des nuances au sein même des soutiens, car tous ceux qui ont soutenu les insurgés ne l'ont pas fait pour les mêmes raisons. La signification du même geste peut être multiple et là réside la définition du symbole ; si la Corse a pu être un quelconque symbole, sa signification a mécaniquement été plurielle.

Au-delà de cette perspective historique, je crois que cette étude montre pareillement que les prises de position relatives à la Corse rendent indirectement compte des grandes mutations paradigmatiques du siècle des Lumières, et, en particulier celle où l'on passe d'une Europe où l'on se « distribuait des couronnes »⁵² à celle des peuples. C'est là, me semble-t-il, toute la différence entre le soutien apporté par Jean Rousset de Missy qui se positionne avant tout comme l'opposant à une hégémonie des Bourbon en Méditerranée (directement l'Espagne, la France, le duché de Parme, le royaume de Naples⁵³ ainsi que la Ligurie sous influence) tandis que les sentiments des populations hollandaises rapportées par Charles-Pierre Coste d'Arnobat témoignent d'un autre phénomène, celui du processus de construction d'une identité nationale.

⁵¹ Sur ce point, je crois que les recherches concernant l'engagement loyaliste à la République de Gênes mériteraient d'être encouragées, car il ne nous faut pas nous laisser happer dans un discours considérant comme rétrogrades et inintéressantes les prises de positions favorables à l'Ancien Régime. Les parcours intellectuels et de vie de ceux qui se sont dévoués pour la défense de la Sérénissime sont, tout au contraire, riches d'enseignements : c'est ce qu'a montré Antoine-Marie Graziani dans son étude dédiée à Pier Maria Giustiniani (« Si è risposto a Lutero e si risponde ogni giorno agli eretici », Pier Maria Giustiniani l'antijustificateur », dans *Quaderni della Società Ligure di Storia Patria*, 2019, p. 681-704), Petru Santu Menozzi et Louis Belgodere de Bagnaja (« Combattre la révolte colla penna e colla spada dello spirito : trois écrits de religieux progénois (1731-1732) », dans *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse*, fasc. 782-783, p. 17-134) ou moi-même à propos de l'engagement de Gio Lorenzo Petriconi (« La Corse entre trois souverainetés, 1750-1770. Dynamiques politiques, intellectuelles et ambitions personnelles durant le "moment paolien" des crises révolutionnaires corses », *op. cit.*, p. 513 et sq.).

⁵² Lucien Bély, « Un temps où l'on distribuait les couronnes en Europe », dans *Du roi Théodore à la première intervention française, 1736-1741*, Ajaccio, Albiana, 2013, p. 73-83.

⁵³ Historiquement lié à l'Espagne jusqu'en 1714, le royaume de Naples passe ensuite entre les mains de Charles VI suite au traité de Rastatt, puis, après deux décennies de domination habsbourgeoise, la cité est conquise en 1734 par Charles de Bourbon, le fils de Philippe V.

Ce dernier procède en effet, comme l'a montré Anne-Marie Thiesse⁵⁴, tant d'un discours sur soi que d'un sur les autres ; une Nation se construit en rapport aux *autres*, selon une cartographie des ethno-types et une répartition des peuples proches, de ceux qui en sont éloignés, mais aussi de ceux qui en seraient éternellement ennemis. C'est en ce sens que certains commentaires relatifs aux Révolutions ont permis l'expression d'une forme de « gallophobie » ou d'une « francophobie » naissantes en ce siècle des Lumières, et ce, bien avant la Révolution française généralement considérée comme le moment fondateur de la détestation vis-à-vis des Français.

Si les discours dédiés aux Révolutions corses laissent observer ces mutations, ce débat se dévoile pareillement dans le cadre d'une étude de la dynamique insurrectionnelle à proprement parler et il faut savoir y « reconnaître l'expression locale d'un mouvement de plus grande ampleur »⁵⁵, à savoir la conflictualité entre les pensées patriotiques républicaines et les nationalismes naissants telle que l'a mise en lumière Maurizio Viroli⁵⁶. C'était là un des points de mon *Des Révolutions corses et l'idée républicaine* au sein duquel je développais l'idée selon laquelle les Révolutions corses s'étaient étalées dans un temps où les pensées patriotiques et nationalistes ne s'étaient guère encore tout à fait dissociées⁵⁷. Dans une publication⁵⁸ consacrée au franciscain Leonardo Grimaldi – « l'idéologue du “moment paolien” »⁵⁹ – puis à son successeur Don Giovanni Silvestri, je rappelle que le noyau dur des paolistes s'est inscrit dans une filiation directe d'un courant patriotique républicain italien, associant au réformisme global une pensée catholique modérée. Et en effet, dans son grand ouvrage théorique de 1777, Silvestri avait placé au cœur de sa démonstration l'idée qu'un patriotisme intégral était le devoir de tous bons catholiques, le tout, dans un héritage clair et direct des œuvres majeures de Grimaldi, *La Corsica a suoi figli* et *La Corsica a suoi figli sleali* publiés en 1760. Toutefois, si le paolisme penche davantage pour le patriotisme républicain, il contribue aussi bel et bien à l'émergence d'un nationalisme, et ce, surtout au sortir du « moment paolien » quand les opérations répressives menées par les Français⁶⁰ (avec la complicité guère assez notée des grandes familles

⁵⁴ Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales, Europe XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Points, 2001.

⁵⁵ Patrick Boucheron (dir.), *Histoire mondiale de la France*, Paris, Seuil, 2018, p. 9.

⁵⁶ Maurizio Viroli, *Nazionalisti e Patrioti*, Bari – Rome, Editori Laterza, 2019.

⁵⁷ *Idem.*

⁵⁸ Erick Miceli, « L'invention d'un patriotisme : le cas des lettrés Leonardo Grimaldi et Giovanni Silvestri », dans *Pasquale Paoli (1725-1807), 300 anni ! C'era una volta un Capu di Statu*, Catalogue d'exposition du Musée de Morosaglia, Albiana, Ajaccio, 2025, à paraître.

⁵⁹ Erick Miceli, *Les révolutions corses et l'idée républicaine. Pascal Paoli face à ses innovations, limites et contradictions (1755-1769)...* op. cit., p. 203 et sq.

⁶⁰ Jean-Pierre Poli, *1769-1789. Vingt ans de résistance en Corse*, Ajaccio, Éditions Alain Piazzola, 2019.

insulaire et du Cortenais Francesco Gaffori⁶¹) conduisent les *fuorusciti* à transformer la mémoire de ces événements en une « violence fondatrice⁶² », source de bien des tensions entre insulaires et Français à cette fin de siècle et, pour ainsi dire, au-delà. C'est là le sens à donner à un petit pamphlet intitulé les *Sentimenti de'Nazionali contro l'invasione della loro Patria* publié en 1771 qui apparaît tel un testament politique du paolisme donnant à lire que : « Nous protestons à toutes les générations présentes et futures, qu'il vit en Nous l'esprit de la liberté et qu'il vivra dans notre postérité encore, tant que le sang corse coulera dans leurs veines⁶³ ». L'on sort, peu à peu, de l'univers mental républicain et patriotique vers un autre où c'est l'héritage du sang qui prime, tant par celui versé (au travers les « violences fondatrices ») que celui hérité de siens. Pour ainsi dire, dès le début des années 1770, ceux qui rendent possible la survie du paolisme par les armes rompent avec le paolisme grimaldien ; l'un ne chasse cependant pas l'autre. C'est là, en somme, la crise tant originale qu'originelle du patriotisme corse et c'est, là aussi, un des héritages du siècle des Lumières en Corse.

⁶¹ Concernant le rôle méconnu de Francesco Gaffori dans ces répressions, cfr. Erick Miceli, « Pour éviter la “Reductio ad Muratoricum” : autour des débuts de la franc-maçonnerie en Corse au XVIII^e siècle », à paraître.

⁶² Maurice Godelier, *Communauté, Société, Culture, Trois clefs pour comprendre les identités en conflits*, Paris, CNRS, 2009.

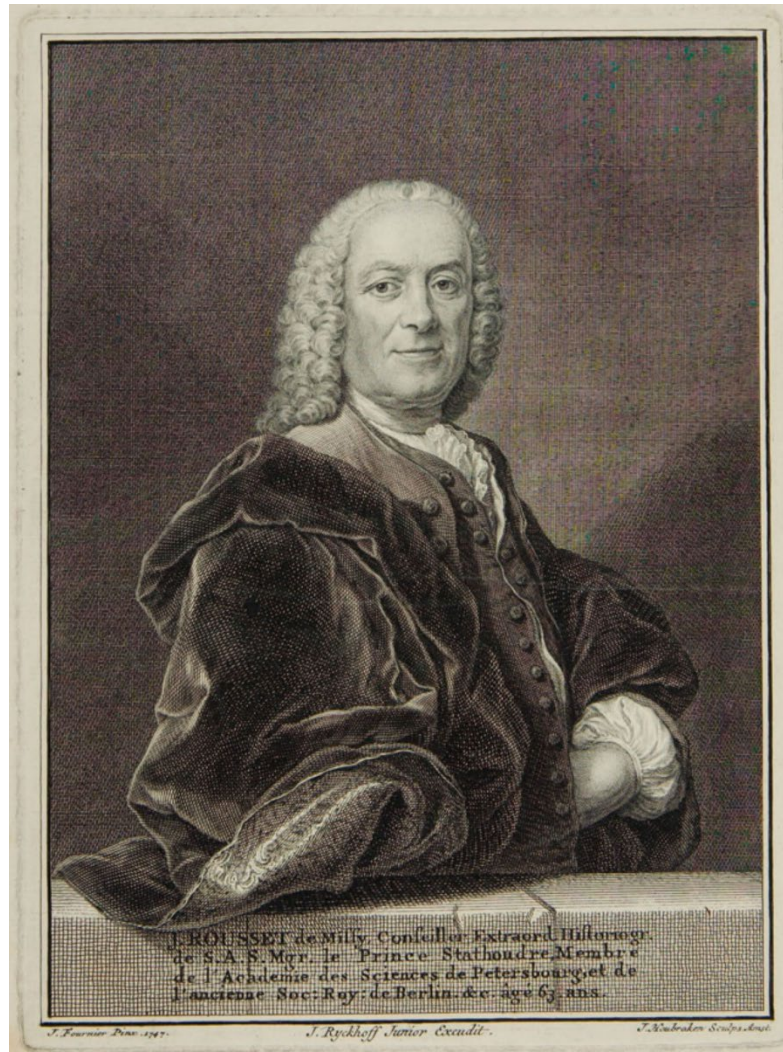
⁶³ Archivio di Stato di Torino, *Negoziazioni colla Corsica*, vol. 93, mazzo 1, fasc. 38, <imprimé> *Sentimenti de'Nazionali contro l'invasione della loro Patria*, Treviri, 1771, p. 1.

Résumé : Si les études historiques les plus récentes ont clairement établi que les Révolutions corses contre la République de Gênes avaient constitué un sujet d'importance au sein de l'espace public européen et outre-Atlantique, l'enjeu est désormais d'explorer la signification du geste consistant à prendre position en faveur des insurgés. Tous ceux qui ont soutenu les Corses l'ont-ils fait pour des raisons semblables ? Cet acte a-t-il eu une signification analogue pour toutes celles et tous ceux qui l'ont mobilisé ? À partir de deux cas d'étude localisés en Hollande, cet article suggère à l'inverse une multitude de significations, depuis une vision issue des Lumières radicales formulée par le célèbre journaliste Jean Rousset de Missy et prônant un rejet d'une hégémonie des Bourbon en Méditerranée jusqu'à celle d'une « gallophobie » procédant de la naissance d'une identité nationale telle que décrite par Charles-Pierre Coste d'Arnobat, officier français présent lors de l'arrivée de Pascal Paoli à Amsterdam. En somme, qu'a voulu dire soutenir les insulaires ?

Abstract : While the most recent historical studies have clearly established that the Corsican Revolutions against the Republic of Genoa constituted a significant subject within the European and transatlantic public sphere, the task now is to explore the meaning of the act of taking a stand in favour of the insurgents. Did all those who supported the Corsicans do so for similar reasons? Did this act carry the same meaning for all those who invoked it? Based on two studies located in the Netherlands, this article instead suggests a plurality of meanings: ranging from a vision rooted in the Radical Enlightenment, articulated by the renowned journalist Jean Rousset de Missy and advocating the rejection of Bourbon hegemony in the Mediterranean, to a form of “gallophobia” stemming from the emergence of a national identity, as described by Charles-Pierre Coste d'Arnobat, a French officer present at Pascal Paoli's arrival in Amsterdam. In short, what did it mean to support the islanders?

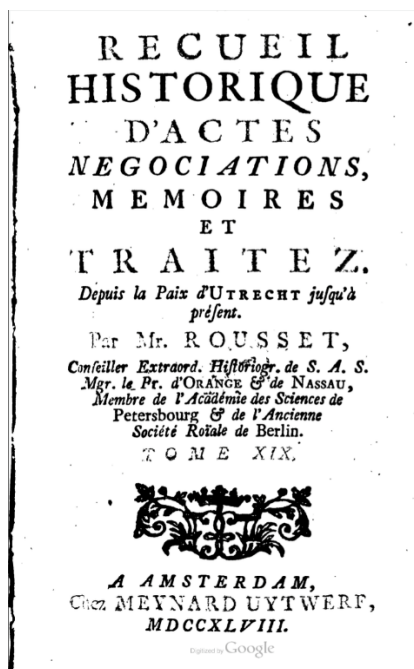
KW : Révolutions, espace public, Bourbon et Habsbourg, construction nationale, républicanisme, patriotisme, franc-maçonnerie

[Image1]



Portrait gravé de Jean Rousset de Missy (1747) par Jacobus Houbrajen et Jean Fournier (Massachussetts, Harvard Art Museums/Fogg Museumn G1953).

[Image2]



Negotiations, Mémoires & Traitez. 153

ECLAIRCISSEMENT * au sujet de la
Guerre de Corse ou
LA CORSE JUSTIFIÉE.

Bellum gerimus ut in Pace degamus.
Philos. 10. Ethic.

Si vous n'avez plus affez de cœur pour
regarder votre Patrie trahie, & combataue
par ses propres Enfans, & par les mains
de ceux mêmes, à qui suivant toute loi, il
apartient de la défendre avec tout le
sang qu'ils ont dans leurs veines, je ne
puis pas non plus certainement voir cela
d'un oeil tranquille, & me tenir dans un
timide, & pareilleux silence, à la façon de
certaines Ames viles, & de certains Cœurs
de pure pierre; mais au contraire, je me
sente brûler d'un zèle si ardent, que si
même j'étois muet par nature, mon ardeur
me feroit rompre les liens de ma langue,
& me feroit pousser distinctement de très
hauts cris, renouvelant en moi le Prodige
du Fils de (a) *Cresus*, lorsqu'il vit un soldat
ennemi, qui ne connoissoit point le Roi
son Père, se jeter l'épée nue sur lui: & je
voudrois être moi-même une épée, ou un
côu-

* Cet Ecrit est intitulé *DISINGANNO attorno alla
Guerra di Corsica, ovvero Corsica giustificata.* Le titre
disinganno signifie proprement *désabusement* que *Dising-
Rabain* a hasardé, mais qui n'a pas fait fortune.
L'Auteur se nomme dans le Titre de l'Original *CUG-
NO TULLIANO Corsic.*

(a) *Valer. Max. lib. 5. cap. 4.*

(source Google Books)

[Image3]

